Bulletin bimestriel de l'Union Départementale des Syndicats CGT de Haute-Loire
Numéro 87 / octobre 2020 - Directrice de Publication : Amandine RABEYRIN

SOLIDAIRES

Prix : 0,50 €

SOMMAIRE

Editorial
page 1
Actualité UD CGT 43
pages 2 à 4
Formation
page 4
Echo des syndicats
pages 5, 8, 9 et 11
Dossier : la Sécu a 75 ans
pages 6 et 7
Macif
page 10
Hommage à nos camarades
page 11
Face à face
page 12

L'actu en temps réel :
www.cgt43.fr

Suivez, partagez, likez l'UD CGT 43 sur Facebook

NOUS CONTACTER :

Union Départementale CGT 43
4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay

04.71.05.51.21

ud43@cgt.fr

EDITORIAL

Plan de relance des profits ou mesures de protection des salarié-e-s ?

Le gouvernement a dévoilé son « plan de relance » de 100 milliards d'euros *pour faire face à la crise économique précipitée par la situation sanitaire liée au COVID. Derrière ces effets d'annonce se cache une stratégie inefficace fidèle aux vielles recettes libérales bénéficiant avant tout aux entreprises, à l'image des milliards versés au titre du CICE qui n'a jamais démontré une quelconque efficacité sur l'emploi, les salaires, ou l'investissement.*

Une fois encore : rien pour les salariés, les précaires, les jeunes et les privés d'emploi.

Rien non plus pour les services publics qui ont pourtant montré leur rôle majeur pendant la crise.

A l'heure où nos hôpitaux sont affaiblis par le manque de lits et de personnels et font face à la deuxième vague, des multinationales ont déjà décidé, malgré l'aide apportée, de sabrer dans l'emploi, à l'image de Auchan, Renault, Bridgestone et d'autres !

Pour la CGT, la défense de l'emploi est un enjeu primordial, tant pour les salariés que pour les liens étroits qu'il peut y avoir sur les questions de services publics ou encore pour notre protection sociale. Lors de l'assemblée générale de notre Union Départementale du 10 septembre dernier en présence de Philippe Martinez, de nombreuses interventions des syndicats sur ce thème ont alimenté les débats et contribué à la préparation de la journée de grève et de manifestation du 17 septembre, première étape dans la construction du rapport de force. Depuis, les mobilisations des salariés de secteurs divers et variés se poursuivent (La Poste, Barbier, Organismes Sociaux, Santé et Action Sociale, Michelin…).

Nous devons exiger du gouvernement que l'argent public distribué aux entreprises soit conditionné au maintien des emplois. Nous devons défendre, en lien avec les questions environnementales, la relocalisation de nos industries et combattre la mise en concurrence des salariés, notamment en refusant les Accords de Performance Collective.

Partout dans les entreprises et les services, nous devons porter nos propositions : la baisse du temps de travail à 32h par semaine sans perte de salaire, pour travailler moins mais mieux et surtout travailler toutes et tous ; l'augmentation des salaires pour consommer plus et consommer mieux ainsi que financer notre système de protection sociale…

Seul le rapport de force permettra la nécessaire transformation de notre société. Alors, avec l'ensemble des salariés, la CGT continuera de défendre un vrai projet avec des propositions répondant aux enjeux sociaux et environnementaux.

Amandine RABEYRIN

Masqués mais pas bâillonnés !

Le jeudi 17 septembre 2020, l'Union Départementale appelait à la grève et à manifester, l'ensemble des syndicats CGT a répondu présent.

Les revendications ne manquent pas : défendre nos droits, l'emploi, les services publics, la santé, la protection sociale… Nous avons décidé de mettre au grand jour les travailleurs qui avaient permis que le pays reste debout lors du confinement. Ces indispensables qui, avant comme après le confinement, n'ont pas changé de statuts, de salaire, de conditions de travail…

Plus de 300 militants se sont rassemblés place Cadelade pour une manifestation entrecoupée de prises de parole de différents champs professionnels. La santé publique a dénoncé **l'insuffisance du Ségur, qui ne répond aucunement aux attentes des personnels hospitaliers, des EHPAD, des aides à domicile … et aux besoins de la population**. Le commerce, qui a pourtant été en première ligne, a dénoncé **l'absence de reconnaissance de ces salariés indispensables ainsi que les plans de licenciements annoncés** comme à Auchan, malgré les aides publiques qui pleuvent. Plus loin, les Michelin ont **témoigné leur soutien aux salariés de Bridgestone, refusant de cautionner la mise en concurrence des salariés du caoutchouc**. Ils ont également dénoncé l'utilisation des aides financières de l'état sans contrepartie. **L'emploi et la protection des salariés doivent être une priorité du gouvernement.** Le syndicat de La Poste, lui, a expliqué **comment la direction utilise la crise sanitaire pour restructurer le travail des facteurs et dégrader leurs conditions de travail.** Enfin, devant la préfecture, le syndicat Ste Marie a exprimé **la colère des salariés de la psychiatrie d'être, une fois de plus, les grands oubliés.**

Ce 17 septembre n'était pas une journée de mobilisation de plus, mais un acte de résistance. **Nous ne voulons plus de cette politique de « relance des profits » qui n'amène que précarité et misère, nous exigeons un véritable plan de rupture pour relancer l'économie.**

Pierre MARSEIN

Très Petites Entreprises : votez et faites voter CGT aux élections

Une délégation du collectif « élections TPE » de notre département, a participé à la journée d'étude organisée sur ce thème par le comité régional CGT, le 23 septembre à Vénissieux.
A cette occasion nous avons pu échanger et débattre sur les enjeux et les orientations partagés par l'ensemble de la CGT concernant cette campagne électorale.

L'objectif de notre organisation syndicale reste bien entendu de réaffirmer et de conforter sa place de premier syndicat lors de ce scrutin.

Sur notre département, un plan de travail a été établi et validé par la commission exécutive de l'UD. Il est notamment rappelé que ces élections constituent un enjeu majeur pour la CGT, comme pour l'ensemble des salariés qu'elle représente. En effet, les résultats de ces élections compteront, au même titre que ceux des CSE dans les plus grandes entreprises, pour déterminer la représentativité de notre organisation syndicale ainsi que la répartition des sièges aux Conseils de Prud'hommes.

Il est donc impératif que cette campagne soit menée collectivement et portée par toute la CGT.

Chaque syndicat, chaque section ainsi que les militants et adhérents, doivent être partie prenante. A cet effet, du matériel de campagne est à disposition des camarades à l'union départementale.

En votant et en faisant voter pour la CGT à ces élections, nous participerons tous au développement et au renforcement de notre syndicat, permettant ainsi de peser plus dans le rapport de force qui nous oppose au patronat.

Une CGT forte, c'est une condition majeure pour défendre et représenter au mieux les travailleurs, en Haute-Loire, comme partout.

Jean-Yves DERIGON

Informez-vous => www.cgt-tpe.fr

Comité général de l'Union Départementale CGT 43

Jeudi 10 septembre à Blavozy, **l'Union Départementale a rassemblé 130 personnes** de nombreux syndicats. Tous les champs professionnels étaient représentés : de grandes et de petites entreprises, le public comme le privé. **La présence de Philippe Martinez a permis à chacun de faire le bilan de cette période** si particulière en pleine crise sanitaire.

Les interventions ont témoigné du vécu de nos élus et de nos militants lors du confinement et du déconfinement. Les nombreuses prises de parole ont montré les difficultés que les salariés ont connues, comme nos militants pour faire vivre nos instances de défense des salariés, qui sont pourtant très importantes.
Nous en avons été témoins, dans nos syndicats, UL, UD, par le nombre conséquent d'appels concernant des demandes de renseignements. De nombreux salariés avaient des questions sur le chômage partiel, les mesures de protection, leurs droits …

Si nous avons été beaucoup sollicités, nous avons également constaté les difficultés à mobiliser les salariés. En effet, la peur du virus et la peur du chômage ne sont pas propices à des mobilisations de masse. Cependant, la grande majorité des syndicats du département ont estimé qu'il était indispensable d'organiser la résistance, étant donné que ce gouvernement n'a tiré aucune leçon de la crise et décide de poursuivre ces politiques d'austérité qui ont pourtant démontré leur inefficacité. Que ce soient les contre-réformes du chômage et des retraites, les accords de performances… ce sont autant de régressions sociales qui ne profitent qu'au patronat, au détriment de l'emploi et des travailleurs.

Nous avons réaffirmé que nous voulions un plan de rupture avec ces politiques qui nous sont imposées depuis des années. Les aides publiques aux entreprises doivent être conditionnées à la préservation de l'emploi et de l'environnement.

Nous ne pouvons accepter que le jour d'après soit le même, voire pire, que celui d'avant cette crise. C'est dans cette optique que nous avons décidé à la CGT de mettre tout en œuvre pour mobiliser les salariés contre la politique de Macron. Pour le département, cela s'est traduit par la décision d'appeler à la grève et à la manifestation le 17 septembre.

Cette assemblée générale a permis également de lancer la campagne des élections des TPE (Très Petites Entreprises) qui auront lieu du 25 janvier au 7 février 2021. Ces élections sont importantes pour les salariés de ces entreprises, puisqu'elles détermineront la représentativité de la CGT et que cela aura des répercussions sur le nombre de conseillers prud'hommes sur le département.

Cette campagne concerne toute la CGT. Chaque militant doit donc s'engager à la hauteur de ses moyens pour que la CGT reste l'organisation principale pour les salariés de ces Très Petites Entreprises.

Pierre MARSEIN

Avant le comité général, Philippe Martinez a participé à la distribution de tracts chez Michelin pour appeler à la mobilisation du 17 septembre.

Soutien à Xavier BOUSSET => Non à la répression syndicale

Mercredi 30 septembre, **plus de 150 camarades se sont rassemblés devant la gendarmerie de Ste Florine pour soutenir Xavier BOUSSET**, secrétaire général du syndicat CGT des Cheminots de Haute-Loire et membre de la commission exécutive de l'UD. En effet, la direction de la SNCF des lignes Auvergne a déposé plainte, en janvier dernier, pour outrages lors d'un rassemblement en gare de Clermont-Ferrand.

Des syndicats de plusieurs champs professionnels étaient présents aux côtés des nombreux camarades cheminots venant pour certains, d'autres départements. Des militants du bassin brivadois de la FSU, de FO et de Sud Rail ont également apporté un soutien apprécié.

En Haute-Loire comme ailleurs, la répression syndicale existe et l'on peut dire que la direction de la SNCF fait également preuve de zèle. Ce n'est pas nouveau, depuis toujours, le patronat fait feu de tout bois pour faire peur afin de faire taire toute résistance et tous ceux qui s'opposent à ses désirs.
Nous ne pouvons accepter de telles méthodes qui ne visent qu'à intimider nos militants actuels et futurs.

Alors que la CGT vient de fêter ses 125 ans, la répression a toujours été de rigueur contre nos militants. Nous savons depuis toujours que nous devons être solidaires face à ces attaques parce qu'il n'y a pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales.

Lorsque l'on est militant syndical, on agit dans l'intérêt général des salariés et de la population. Les combats exemplaires menés par les cheminots pour défendre le service public ferroviaire et notre système de retraite étaient dans l'intérêt général. Il est inacceptable que cela puisse être un prétexte à sanctionner un gréviste, un syndicaliste ou un militant.

Face à la répression qui se renforce à l'encontre des syndicalistes, de l'action et de l'expression syndicale, la solidarité et notre détermination doivent être sans faille.

Ils ne nous feront pas taire !
Vive la lutte, vive la CGT, tous avec toi Xavier.

Pierre MARSEIN

FORMATION 2020 - Un outil pour gagner en efficacité !

Continuer de se former : une priorité !

La formation collective dite « du Monastier » a été quelque peu chamboulée. Prévue traditionnellement au mois de mai, puis reportée au Monastier en octobre à cause du confinement, elle s'est finalement tenue la semaine du 12 au 16 octobre sur le bassin du Puy de façon éclatée.
Les règles sanitaires en vigueur ne nous ont pas permis de garder le côté collectif de la formation mais nous avons maintenu la formation en présentiel par groupe.

Les groupes, de plus petite taille que les années habituelles, ont permis des échanges nourris et participatifs. La cinquantaine de stagiaires s'est répartie sur 6 stages allant des formations de bases (écrit, oral, communiquer et Niveau 1) à des formations pour outiller au mandat dans l'entreprise (SSCT, nouveaux élus CSE, CHSCT Fonction publique hospitalière), sans oublier la poursuite des formations Prud'hommes. Cette année, pas de grand débat, pas d'échanges entre les groupes, pas de soirée festive, mais une UD qui continue de former.

Dans les prochains temps nous devons, au maximum du possible, continuer nos activités de formation. Les attaques du gouvernement contre la sécurité sociale, les licenciements, la complexité du travail avec le covid nécessiteront une présence forte de la CGT. **Les militants doivent être équipés pour agir.** La formation syndicale ne doit pas être confinée. **Continuons de participer et faire vivre les formations** en espérant qu'au mois de mai prochain on se retrouve collectivement pour des débats et le coté festif au Monastier.

Gautier CORDEAU

Journée d'étude CARSAT *(sous réserve des conditions sanitaires)*	*Jeudi 26 novembre* Objet : harcèlement dans le cadre de l'organisation du travail Public : tous les militants CGT du privé, en priorité référents harcèlement CSE

La Tournée du facteur en danger !

La Poste a mis en place une énième organisation avec la suppression de la notion de tournée du facteur (1 tournée = 1 facteur) le samedi, pour laisser apparaitre des « secteurs de distribution ». Ces secteurs regroupent plusieurs tournées sur lesquelles les facteurs doivent distribuer les journaux avec un GPS pour seul formateur, quand celui-ci fonctionne, autant dire que dans notre département rural où les numéros et noms de rues ne sont pas forcément instaurés ou à jour, cela peut vite devenir compliqué. D'ailleurs les réclamations explosent.

La Poste vend cette nouvelle organisation en octroyant des samedis de repos aux agents mais cela ne permet pas de remplacer les agents absents, sans embaucher de collègues précaires, et donc de supprimer des milliers d'emplois et de continuer sa privatisation.
Pour rappel, la Poste supprime 10 000 emplois par an, soit 100 000 en 10 ans.

A partir du 28 septembre, **les facteurs devront effectuer de l'auto remplacement sur des secteurs qu'ils ne connaissent pas, voire qui évoluent chaque samedi, en plus de leur propre tournée.** Pour que cela soit possible il faut retenir du courrier dans les centres de tri, ce qui va entrainer des vendredis et des lundis surchargés, avec une disparité énorme de la charge de travail sur la semaine et donc un retard conséquent de distribution pour les usagers.

Aujourd'hui, les facteurs sont dans l'impossibilité de distribuer la totalité de leurs produits tous les jours de la semaine et dans le temps qui leur est imparti, les heures supplémentaires étant refusées. **Le covid sert simplement d'ajustement économique au détriment de la santé du personnel et du service rendu aux usagers** avec une casse historique de tous les services postaux, car, ne soyons pas dupes, 2021 sera l'année des réorganisations des guichets avec des fermetures de bureaux en perspective.

Les facteurs ne sont en rien responsables des choix faits par la direction qui profite de cette pandémie pour continuer à détériorer les conditions de travail et le service public de communication postale. Les agents souhaitent simplement revenir, en majorité, aux organisations avant covid et ainsi exercer leur métier dans de bonnes conditions afin d'assurer un service public postal de qualité pour les usagers.

C'est pourquoi la CGT FAPT Haute-Loire (avec le Cantal et le Puy de Dôme) a déposé depuis le 11 mai, et continueront de déposer, des préavis de grève tous les samedis. **Nous invitons tous les collègues postiers de tout le département de la Haute-Loire à amplifier le mouvement et souhaitons vivement que tous les usagers, les responsables de la vie publique apportent leur soutien et se mobilisent par tous moyens et rapidement pour lutter contre la casse historique du service public postal.**

Nelly CHABRIER COURT

Assemblée générale du syndicat CGT des Organismes Sociaux

Les Organismes Sociaux de la Haute-Loire (CPAM, CAF, URSSAF, PAJEMPLOI, AIDE A DOMICILE et retraités de la Sécurité Sociale) ont tenu leur assemblée générale annuelle le jeudi 15 octobre. Une trentaine de militants étaient présents.

Céline Lioutaud, secrétaire du syndicat, à présenté le rapport d'activité 2019/2020, et Julien Huet, trésorier adjoint, celui de la trésorerie. Les rapports ont été adoptés à l'unanimité. Le nouveau bureau a été élu.

L'après-midi était réservée aux débats autour des retraites présenté par Jo Chapuis et la classification par Valérie Dubois. Conclusion de la journée : ***faire barrage à la contre-réforme des retraites, combattre les attaques sans précédent contre la Sécu, obtenir un meilleur projet de classification.***

Le syndicat appelle d'ores et déjà le mardi 27 octobre à la grande journée de mobilisation et de grève inter-syndicale du Régime Général pour obtenir un meilleur projet de classification avec de véritables parcours professionnels et une vraie reconnaissance salariale.

Le syndicat reste en lutte pour de meilleures conditions de travail des salariés, avec la récente journée de mobilisation le mardi 13 octobre pour les salariés de l'Urssaf régionale et le centre national Pajemploi.

Céline LIOUTAUD

La Sécurité Sociale : une conquête sociale vitale !

La Sécurité Sociale a aujourd'hui 75 ans et pourtant nombreux sont ceux qui pensent qu'elle a toujours existé et qu'elle existera toujours, tant elle est partie prenante du quotidien de chacun.

Cette conquête majeure du monde du travail a vu le jour en octobre 1945 dans une France meurtrie et ruinée par 4 années d'occupation.

La place prise par le syndicalisme dans la résistance au nazisme, le besoin de protection sociale à l'issue de la seconde guerre mondiale ont contribué à bâtir un système de Sécurité Sociale fondé sur des **valeurs de solidarité, d'égalité, d'universalité et de démocratie, ou chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.** Les fondements de l'institution Sécurité Sociale que nous connaissons aujourd'hui sont à rechercher dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR) du 24 mars 1944. Les organisations syndicales existantes alors, la CGT et la CFTC, participent à l'élaboration de ce programme du CNR « les jours heureux » concernant les mesures à appliquer dès la libération du territoire.

Ambroise Croizat, secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, préside la commission travail dans l'assemblée consultative et il impulse les grandes lignes du projet. Ainsi est intégré « un plan complet de Sécurité Sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'état ». Fin 1944, le contenu est arrêté et il reste à lui donner du sens au travers de la loi.

Pierre Laroque, conseiller d'état au ministère du travail, va transformer les apports de chacun en 2 ordonnances, celle du 4 octobre 1945 qui organise le système et celle du 16 octobre qui détermine les différents régimes. Son intervention, sans la minimiser, s'est cantonnée à la mise en forme écrite d'un long travail collectif impulsé en particulier par Ambroise Croizat.

Les ordonnances d'octobre 1945 seront d'ailleurs mises en application par le ministre communiste du travail et militant CGT Ambroise Croizat. Elles aboutiront à une loi dite de « généralisation de la Sécurité Sociale » adoptée le 22 mai 1946. Ces textes jettent le socle d'une protection sociale universelle, obligatoire et solidaire.

Le nouveau système est structuré autour de 4 mots clés :
unicité, universalité, solidarité, démocratie.

L'ambition, déclarait Ambroise Croizat à l'Assemblée, est « d'assurer le bien-être de tous, de la naissance à la mort, de faire enfin de la vie autre chose qu'une charge ou un calvaire. Il faut en finir avec la souffrance, l'indignité et l'exclusion. Désormais nous mettons l'homme à l'abri du besoin. Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie ».

Une institution unique obligatoire couvrira désormais l'ensemble des domaines de la protection sociale : maladie, famille, vieillesse, décès, invalidité, accident du travail. La pierre angulaire du système est la solidarité. Solidarité intergénérations, solidarité malades bien portants, le tout financé par les richesses créées à l'entreprise. Enfin la démocratie car seule une gestion par les intéressés eux-mêmes peut garantir que la santé restera un droit fondamental pour tous. Les premiers conseils d'administration des caisses seront ainsi composés de ¾ des représentants des assurés et de ¼ de représentants patrons. Ce système obligatoire est financé par des cotisations patronales et ouvrières assises sur l'ensemble des salaires, les cotisations des allocations familiales et des accidents du travail seront exclusivement à la charge de l'employeur.

La Sécurité Sociale ainsi créée impose au patronat un taux de cotisation uniforme sur toute la France : grandes entreprises ou petites entreprises. Le salaire socialisé arraché au patronat est le même pour tous les assurés sociaux. Aucun employeur, jusque dans les années 90 où commencent les politiques d'exonérations, ne peut arguer de ses difficultés pour se défausser.

C'est une vraie conquête sociale collective.

Le patronat n'est pas d'accord, mais vu son attitude de collaboration avec l'ennemi pendant la guerre, il ne pourra pas s'y opposer.

Rappelons encore aujourd'hui que le meilleur moyen de taxer les profits c'est d'augmenter le salaire socialisé, que ce soit par l'abrogation des exonérations ou par l'augmentation de la cotisation patronale.

Les premières élections des administrateurs des caisses de Sécurité Sociale auront lieu le 27 avril 1947. A cette date, la Sécurité Sociale était composée de 124 CPAM, 123 CAF, 16 CRAM (CARSAT).

Le modèle social français et la Sécurité Sociale issus du CNR n'auront de cesse d'être attaqués par le patronat et les gouvernements. Les élections seront supprimées par les ordonnances de 1967 et les conseils d'administration seront composés de 50 % de représentants patronaux et 50 % de représentants des confédérations syndicales. En 1983, sous une majorité de gauche, elles seront rétablies et ce seront les dernières élections.
La gestion de la Sécurité Sociale sera scindée en 3 branches, maladie, famille, vieillesse et les financements sont séparés. C'est la fin de l'unicité de la Sécurité Sociale. Ultérieurement, le recouvrement deviendra une branche à part entière : les URSSAF.

En 1995, le plan Juppé renforce le poids de l'Etat dans la Sécurité Sociale et instaure le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) discuté chaque année en octobre à l'Assemblée Nationale.
Le PLFSS détermine les conditions nécessaires à l'équilibre financier de la Sécurité Sociale, il vise à maitriser les dépenses sociales et de santé. C'est ainsi qu'apparait le forfait hospitalier, la baisse du taux de remboursement des médicaments, la pression sur les arrêts maladie...

En matière de retraite, ce sera, un peu plus tard, la baisse des pensions avec le calcul sur les 25 meilleures années et non les 10, l'allongement de la durée de cotisations.

En 2019, **le projet de réforme des retraites de Macron et de son gouvernement vise à en finir une fois pour toute avec le système de protection sociale et de solidarité nationale** que Croizat, avec le CNR, nous a légué face à la pression du secteur des assurances privées et des fonds de pensions qui comptent bien là prendre leur revanche pour de bon.

Les discours patronaux relayés par les gouvernements successifs et les médias nous abreuvent de contrevérité : les cotisations sociales deviennent des charges insupportables pour les entreprises, le trou de la Sécu est abyssal alors qu'il n'est rien par rapport au déficit de l'Etat. Il faut savoir que le budget de la Sécurité Sociale (451 milliards) est supérieur au budget de l'Etat (343 milliards) et les capitalistes ne supportent pas que les assurances privées ne puissent pas se saisir de cette « manne ». Le salaire socialisé, constitué des cotisations salariales et des cotisations dites patronales, est insupportable pour le patronat. **La Sécurité Sociale ne souffre pas de trop de dépenses, elle souffre d'un manque de recettes lié au niveau élevé du chômage et à la persistance d'une austérité salariale depuis de nombreuses années.** La multiplication des exonérations de cotisations sociales dont bénéficient l'intéressement, la participation, l'épargne salariale ou l'épargne retraite ont de lourdes conséquences pour le financement de la Sécurité Sociale. Elles contribuent également à dévaloriser le travail puisqu'elles équivalent à des baisses de salaire. On vole les salariés de leur salaire socialisé en leur faisant croire que c'est bien pour leur pouvoir d'achat. En 2014, la Cour des Comptes chiffrait à 20 milliards la perte de recettes annuelles pour la Sécurité Sociale due au travail dissimulé et à la fraude aux cotisations.

La réforme du financement que la CGT propose est une réforme structurelle à part entière. Elle vise à revaloriser le travail et à faire reculer les logiques financières, c'est pourquoi les exonérations de cotisations doivent être remises en cause.

La Sécurité Sociale ne doit pas être financée par l'impôt, elle doit continuer à être financée par les cotisations sociales assises sur les salaires, ainsi la totalité des cotisations est affectée obligatoirement à la Sécurité Sociale.

Durant cette crise sanitaire que nous traversons, nous voyons l'utilité de la Sécurité Sociale à tous les niveaux. Aussi, **il devient nécessaire et urgent de se battre tous ensemble pour la reconquête de la Sécurité Sociale sur les bases définies en 1945 par le CNR et adaptées aux besoins de santé du 21ème siècle.**

Jo CHAPUIS

Auchan : les héros d'hier refusent de devenir les chômeurs de demain

La famille Mulliez détient un empire commercial constitué de multiples enseignes à travers le monde, dont Auchan (mais aussi Décathlon, Boulanger, Flunch, Alinéa, Pimkie…). Auchan est le 6ème distributeur mondial et présente en excédent d'exploitation de 24 milliards sur les seuls six derniers mois. L'enseigne a bénéficié de près de 500 millions au titre du CICE depuis sa mise en place. Plus de 2 milliards d'euros ont été distribués aux actionnaires depuis 8 ans.

Malgré une santé florissante, on a constaté une baisse des frais de personnel de 157 millions d'euros sur les dernières années. Dans la continuité de cette politique du profit au détriment de l'emploi, le 9 septembre, la direction générale du groupe Auchan annonçait la suppression de 1475 postes de travail au niveau national.

Localement, concernant le magasin de Brives-Charensac, une dizaine de postes sont menacés sur divers secteurs : caisses, SAV, RH, gestion et comptabilité… **Dès cette annonce, les représentants du personnel CGT de l'établissement se sont mobilisés** afin de combattre pied à pied ce projet néfaste. Dans une démarche collective, condition impérative pour faire reculer la direction, **ils appellent donc l'ensemble des salariés à engager le rapport de force pour préserver tous les emplois.**

Les salariés des commerces ont été qualifiés de héros à l'occasion de la crise sanitaire que nous vivons. En effet, ils ont assuré une activité économique indispensable, au service de la population. **Nous n'accepterons donc pas que les héros d'hier deviennent les chômeurs de demain.**

Jean-Yves DERIGON

Géant Casino

Initié par la section CGT, un nouvel appel à la grève intersyndical était lancé pour toute la journée du samedi 17 octobre. **Les salariés y ont répondu massivement en se mobilisant à plus de 95% pour faire entendre leurs revendications en matière d'emplois et de conditions de travail** (21 postes de travail en moins en un an et 16% de salariés en arrêt maladie).

Face à une direction sourde, les représentants du personnel restent vigilants et actifs, tout en construisant le rapport de force nécessaire pour que leurs exigences collectives soient enfin entendues.

Rentrée – Covid-19 et Education Nationale

En Haute-Loire, comme partout en France, cette rentrée scolaire s'est visiblement déroulée, selon notre ministre, sans anicroche aucune, « *dans la joie et la sérénité* ».

Alors que beaucoup de nos collègues sont déjà sur les rotules, à quelques semaines de la fin de la première période, alors que les classes de nos collèges ruraux sont une nouvelle fois surchargées et que nos établissements scolaires deviennent, malgré eux, les principaux clusters de la pandémie, les bureaucrates de la rue de Grenelle affichent un optimisme sans faille !

Car *Super Blanquer* - entre deux *Tweets* sportifs - a réponse à tout :

- Un « *masque-slip Dim* » inefficace qui place les collègues en première ligne sans protection face à la diffusion exponentielle du virus. A l'heure où le gouvernement serre la vis partout, dans l'Education Nationale, on allège drastiquement le protocole sanitaire…

- Quand nous dénonçons une « *carence éducative* » due à la quarantaine forcée des nombreux collègues cas-contact, on ressort du chapeau notre « *expérience acquise durant le confinement dans le domaine de la continuité numérique* » et on nous sert désormais à toutes les sauces l'inévitable prolongement digital de notre travail…

- Sur la problématique des emplois du temps rendus invivables par les différentes réformes, une rentrée nerveusement épuisante pour tout le monde et une charge administrative qui ne cesse d'augmenter à mesure que le sens de notre métier se dilue, le gouvernement agite l'épouvantail républicain pensant nous faire détourner le regard sur les mollets de nos élèves…

Plus que jamais c'est de notre action collective, dans nos écoles, dans nos collèges, dans nos lycées, que doit jaillir résistances et alternatives aux « *joyeusetés* » de notre ministre !

Nicolas TERME

Pour un service public hospitalier de qualité !

Le 18 septembre, l'intersyndicale CGT - FO déposait un préavis de grève pour un débrayage le 24 septembre 2020 de 14h à 15h30 au Centre Hospitalier de Brioude. **Les agents refusent d'alterner jour/nuit pour faire face au manque de personnel.**

La CGT a affirmé haut et fort que cette organisation était ingérable pour l'équilibre vie privée/vie professionnelle et qu'elle était néfaste pour la santé. Les agents ne veulent pas non plus découvrir le 15 du mois sur leur planning : quand et combien de nuits ils devront faire le mois suivant !
L'intersyndicale a demandé, pour répondre à l'urgence, de faire appel à l'intérim, le temps de recruter les effectifs suffisants pour un fonctionnement normal la nuit, avec un renfort pour pallier aux surcharges de travail et aux absences. Nous avons également demandé la mise en stage des contractuels pour fidéliser les effectifs.
La grève a bien été suivie par l'ensemble des infirmières et aides -soignants en poste ce jour-là. Nous nous sommes rassemblés à une centaine devant le bâtiment de la direction pour dire NON à toujours plus de flexibilité, NON à toujours plus de précarité.

La CGT trouve satisfaisant l'accord avec la direction qui s'est engagée à faire appel à l'intérim en attendant de recruter et propose une contractualisation du travail de nuit parallèlement à un plan de mise en stage en plus des nominations sur les départs à la retraite. Même si nous sommes conscients que les recrutements restent difficiles et que la situation ne sera pas résolue rapidement, la contractualisation de nuit permet une résorption de la précarité.
La CGT se bat pour les emplois, pour les augmentations de salaire, le dégel du point d'indice et non pas travailler plus pour gagner plus !

Grâce à la mobilisation, le Directeur a entendu ce que la CGT demandait depuis des mois…

Myriam CHEVALIER BONNOUR

Des milliers d'emplois pour répondre au désarroi !

Que ce soit à l'hôpital ou dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les personnels se préparent à faire face à une deuxième vague de COVID, mais dans quelles conditions quand on sait que chaque hiver avec l'arrivée des épidémies saisonnières, telle que la grippe, l'hôpital et ses agents sont déjà sous tension.

Alors que la première vague a démontré **l'urgence à créer des postes dans tous ces établissements et à rouvrir des lits pour prendre en charge la population**, nos dirigeants n'ont pris aucune mesure dans ce sens pendant les quelques mois d'accalmie estivale.
Début septembre, le plan de relance du gouvernement, qui se chiffre à 100 milliards d'euros d'argent public distribués aux entreprises sans contrepartie, ne propose rien pour le service public !
Alors que des milliers d'emplois vont être supprimés un peu partout, l'hôpital et les EHPAD, eux, se meurent du manque de personnels ! Il manque 100 000 postes dans les hôpitaux, près de 200 000 dans les EHPAD, et encore 100 000 dans l'action sociale et l'aide à la personne.

Le 15 octobre dernier, c'est pour exiger un véritable plan d'embauche et des réponses aux revendications restées sans réponse depuis plus d'un an, que les personnels de la Santé du département comme partout en France, se sont mis en grève avec la CGT.
Des rassemblements ont eu lieu dans les établissements et témoignent d'une détermination intacte à se faire entendre.

Amandine RABEYRIN

Ségur, le revers de la médaille !

Mardi 13 octobre, une cinquantaine de salariés de la MAS de St Paulien et du foyer de Rosières, soutenus par le syndicat CGT Sainte Marie, se sont mobilisés **pour protester contre la non-prise en compte, dans le cadre des négociations du Ségur de la Santé, de la revalorisation salariale dans tout le secteur médico-social.**

Une première mobilisation symbolique pour le monde "médico-social" mais aussi et surtout le début d'un combat dont la CGT ne lâchera rien. Tutelles, Directions... ont été interpellées sur le sujet et **d'autres actions peuvent être envisagées si rien ne bouge.**

Bernard CARLIER

Militants - Adhérents

entre vous et nous un lien indissociable

la cgt

MACIF

partenariat@macif.fr

Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.

Assemblée générale du syndicat CGT Finances Publiques

Cette assemblée générale, prévue le 16 avril dernier, victime elle aussi de la Covid 19, s'est tenue le 15 octobre dans des conditions sanitaires très strictes. De très nombreux camarades n'ont pu y participer car ils étaient en télétravail pour cause de santé, pour éviter tout risque ou pour raisons familiales.

Un noyau dur était quand même présent. Cette année, seul le secrétaire général de l'Union Départementale Pierre Marsein a pu nous rendre visite. Lors de son intervention, il a insisté sur **l'importance de la fonction publique au plus près de tous les citoyens.**

Après avoir fait un bilan très satisfaisant des finances de la section, l'activité a été développée. Elle se caractérise principalement en 2 parties, l'avant Covid et le pendant que nous subissons, encore, toutes et tous.

La CGT FIP 43 a été, comme la plupart du temps, le moteur des principales actions contre le Nouveau Réseau de Proximité qui voudrait faire croire aux élus et aux usagers que les Finances Publiques ont épousé le précepte de la multiplication des petits pains sous forme de présence au plus près des usagers alors que toutes les trésoreries vont fermer (15) remplacées par un réseau dénommé France Services, constitué potentiellement de 10 partenaires (CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, Ministère de l'Intérieur, Justice, DGFiP, La Poste, AGIRC-ARRCO).
Ces derniers se situeront dans les mairies volontaires qui devront fournir les locaux et les personnels, à leurs frais bien sûr. C'est un désengagement de l'État et d'une équité sur tout le territoire envers tous les citoyens, ainsi qu'un transfert de charges sur les collectivités locales.

La CGT FIP 43 exige une présence effective et régulière d'agents des Finances Publiques. Ces maisons France Services ne sont qu'un point d'accueil de proximité. Lors du groupe de travail sur le sujet, la CGT sera intransigeante sur ce point.

La CGT FIP 43, omnipré-sente sur le terrain tout au long du confinement, exige aussi des réunions en présentiel, seule manière efficace de faire entendre la voix de toutes et tous. Évidemment en respectant scrupuleusement toutes les obligations sanitaires.

Georges TRESCARTE

HOMMAGE A NOS CAMARADES

René RAFFIER

Notre camarade, René RAFFIER, nous a quittés le 24 juillet dernier.

Né au début de la guerre, en 1939 au Puy en Velay, ses parents partiront dans la Loire pour trouver du travail. Son père, métallo, sera un fidèle à la CGT et lui transmettra le bon virus.

A « la prof », école professionnelle, il décrochera son diplôme de serrurier. Après la guerre d'Algérie, où il ne renie en rien son engagement à la CGT et milite pour la paix, il rentre chez Fontanille en 1965. René y crée la CGT en 1967 et appelle ses camarades à la grève pour défendre la sécurité sociale, déjà attaquée par le patronat, et pour la reconnaissance de la section syndicale. Il sera licencié pour fait de grève. La solidarité et la camaraderie prendront alors tout leur sens. Après 5 ans de lutte avec l'Union Départementale contre cette injustice, en 1972, le patron cède devant l'opiniâtreté de la CGT et René sera réintégré. Quelle victoire pour la classe ouvrière et cela fera écho bien au-delà de notre département.

15 jours après sa réintégration, René démissionne pour prendre le poste de secrétaire général de l'UD CGT de Haute-Loire.

Son parcours symbolise bien cette phrase que chaque militant, quelle que soit sa génération, doit avoir en tête : « seuls les combats non menés, sont perdus d'avance ».

Merci René pour tes combats, salut Camarade.

Pierre MARSEIN

Les grévistes avec leur syndicat ont fait céder la direction de Barbier plastique

Le groupe Barbier, basé à Monistrol S/Loire et Ste Sigolène, est le fleuron de l'industrie plastique pétrolier et recyclé, en France et au-delà. L'entreprise, grâce à ses 700 salariés appartenant à la Convention Collective du textile, distribue des dividendes à ses actionnaires d'une hauteur incomparable avec les autres sociétés de Haute-Loire. Paradoxalement, c'est aussi là que le nombre d'accidents du travail est des plus importants. En juin dernier, Barbier a de nouveau été reconnue coupable et condamnée pour un accident grave du travail.

Le 7 octobre, dans un des 2 ateliers de recyclage plastique, un salarié s'est brûlé le visage au travail. S'en est trop : les salariés ont quitté leur poste de travail pour exiger des mesures de protections et une revalorisation des salaires. La direction n'a pas pris au sérieux ces revendications puisqu'aucune proposition concrète n'a été faite.
La grève de quasiment 100% des 2 ateliers de régénération a été reconduite poste après poste, de jour comme de nuit, la semaine et le week-end. La direction a parié sur l'isolement des seuls 40 grévistes sur les 700 ouvriers de toutes ses usines. Ce fut long et difficile, mais la colère des ouvriers, la détermination des délégués et l'aide du syndicat CGT THCB ont permis de faire reculer ceux qui disaient ne jamais céder.

Vendredi 16 octobre, après 9 jours de grève et de multiples propositions de négociations faites par les délégués CGT pour trouver une issue au conflit, la direction a fini par accepter un compromis.

Grace à leur lutte, ils ont obtenu au total 50 € net de plus par mois (0,25 cts brut de l'heure et 20 € en plus de prime de blanchissage). Leurs tenues de travail seront améliorées et une commission paritaire entre direction et salariés sera mise en place pour améliorer les conditions de travail : il y a urgence !

C'est un début de reconnaissance pour les ouvriers du recyclage plastique et un encouragement pour les salariés de développer la CGT dans l'entreprise et au -delà sur le territoire. **Pas de droit sans syndicat, pas de syndicat sans syndiqué !**

Fabrice SOUVETON

SOLIDAIRES
U.D. CGT - 4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy-en-Velay
Directrice de Publication : Amandine RABEYRIN
CPPAP n° 0625 S 06512
Imprimé par nos soins

DEPOSE LE 22/10/2020

LE PUY EN VELAY PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

www.cgt43.fr

Assassinat d'un enseignant : deuil, colère et solidarité

Nous nous joignons à la totalité des syndicats enseignants pour exprimer notre tristesse face à l'horreur assassine.

Les mots nous maquent contre la folie de cet homme, se réclamant de dieu, qui va à l'opposé de toutes les valeurs qui font humanité. S'attaquer à l'école, c'est s'attaquer à ce qui fait débat, savoir, contradiction et société.

L'indépendance et la solidarité de la CGT, doivent nous permettre de ne pas sombrer dans le poison de la division.